

Paris, le 22 Juin 2011

Des semences de tomates accréditées GSPP disponibles dès le 1er Juillet 2011

Les premières semences de tomates accréditées GSPP (Good Seed and Plant Practices, littéralement « Bonnes Pratiques appliquées aux Semences et Plants) seront disponibles à partir du 1er Juillet 2011. GSPP est un nouveau système international de prévention sanitaire créé par les professionnels de la multiplication d'espèces potagères, consacré au Clavibacter sur tomate et porte-greffes pour cultures sous abris chauffés. Des plants GSPP seront aussi disponibles dans un futur proche.

« Good Seed and Plant Practices » (GSPP) a été créé en raison du nombre croissant dans le monde ces 5 dernières années, de cas de contaminations par le Cmm (Clavibacter michiganensis spp. Michiganensis). Avec l'augmentation de la production, du commerce et de la distribution de tomates, les conséquences de ces contaminations sont devenues économiquement lourdes et ont abouti à une perte de confiance entre semenciers, producteurs de plants et producteurs de tomates.

Indépendance et transparence

Les entreprises françaises et hollandaises de semences et plants de tomate, réunies au sein de Plantum NL, UFS et SF3P, sont à l'origine de la fondation GSPP. Celle-ci développe un système indépendant et transparent de gestion et de prévention du risque lié au Cmm. Le respect des normes GSPP est contrôlé par des auditeurs indépendants, et le logo GSPP a donc vocation à devenir le symbole de l'engagement des professionnels de la filière. A partir du 1^{er} Juillet 2011, ce logo sera imprimé de façon claire et non équivoque sur les emballages de semences et sur les étiquettes et documents accompagnant les plants.

Procédure en cas de contamination

GSPP suit strictement, grâce à des audits d'accréditation indépendants, les normes professionnelles en matière de protocoles sanitaires. En cas de contamination par le Cmm, la procédure de recherche technique des causes (TIP pour « Technical Investigation Procedure » ou Procédure d'Enquête Technique) sera mise en œuvre, grâce notamment à l'aide d'analyses et d'experts indépendants de façon à trouver les causes initiales de la contamination et ainsi d'améliorer le système.

Responsabilité partagée

GSPP est sous la responsabilité partagée des semenciers et des producteurs de plants. Il est attendu une large participation à cette initiative qui devrait rassembler rapidement tous les acteurs de la filière.

GSPP n'est pas un système obligatoire, et son succès résidera dans l'ampleur de la participation de toutes les entreprises membres de la filière de multiplication des semences et plants de tomates.

Une amélioration permanente de l'ensemble du système est attendue grâce à l'échange de bonnes pratiques et à des discussions constructives au sein de la filière.

Du fait du haut niveau d'exigences d'hygiène phytosanitaire et des mesures consécutives qui sont mises en œuvre, le système GSPP bénéficiera aussi à d'autres espèces légumières.

Contact presse:

- France :

Mr Emmanuel LESPRIT

Tél +33 153 00 99 42

info@ufs-asso.com

ou

Mr Bernard BOSC

Tél +33 629 28 41 01

contact@semento.fr

- Pays-Bas :

Mr Jaap den DEKKER

Tél +31 182 68 86 68

info@plantum.nl



SF3P

Pour plus d'informations : www.gspp.eu